



LE TAMBOUR

JOURNAL DE GILLES *du Radon*

N°18 - Juin 2021

**POUR VOUS
ACCUEILLIR,**
LA MAIRIE
SE FAIT BELLE



L' Auberge
**3 JEUNES
NOUVEAUX GÉRANTS**

**DES ÉLECTIONS DÉTERMINANTES
POUR NOTRE QUOTIDIEN**

GARE AUX FRELONS !



C'était au temps

où GILLES GILLOISAIT...

C'était le temps où Gilles gilloisait... Évidemment ce n'était pas le Bruxelles chanté par Jacques Brel, l'unique. Il n'y avait ni messieurs en gibus, ni dames en crinolines, mais des Gilloises et des Gillois et fiers de l'être !

Et quand il s'agissait de faire la fête, ils savaient la faire, vous pouvez m'en croire, car j'y étais. Je n'étais pas bien grand, dans les dix ans, mais je m'en souviens comme d'hier.

C'étaient les années d'après-guerre. Chacun travaillait dur mais voulait profiter de la vie dans la liberté retrouvée. Et le village bruissait d'une vitalité qui me semble encore aujourd'hui extraordinaire mais qui fut brusquement détruite par ce que l'on a appelé la révolution agricole et la fuite de la population qui s'ensuivit quelque temps plus tard.

LORSQU'ARRIVAIT LA DERNIÈRE CHARRETTE DE FIN DE MOISSON, C'ÉTAIT LE TEMPS DE LA FÊTE

Oui, ils savaient faire la fête. Dans chaque ferme, lorsque arrivait la dernière charrette, tirée par de lourds chevaux, chargée des dernières gerbes de blé, et portant le rameau de genêt ou le bouquet de fleurs des champs, signe de la fin de la moisson, chacun savait que le moment était venu : le temps de la bonne chère où tous étaient conviés, du patron au trimard qui allait de village en village pour louer ses services à ceux qui en avaient besoin. Car des bras il en fallait, dans les champs comme à la batteuse.

La fête, c'était la reconnaissance du travail bien fait. Je crois bien en avoir profité pour boire un peu plus de cidre bouché que je n'aurais dû.

Et, à la Saint-Gilles, il y avait la fête du village. C'était un événement. Tout le village était là avec les costumes du dimanche. Et que les filles s'étaient faites belles ! Je n'étais pas grand mais je le voyais bien quand même !



À LA SAINT-GILLES, C'ÉTAIT LA FÊTE AU VILLAGE, AVEC FORAINS ET MÂT DE COGNAC

Cela se passait sur la place de l'église. Des forains installaient leurs attractions : la buvette, un tir à la carabine, l'inévitable stand où l'on faisait tomber des boîtes de conserve avec des balles. Je me souviens qu'il y eut même un manège avec ses chevaux de bois. Il y avait d'autres jeux encore dont je ne me souviens plus.

Et surtout se dressait au-dessus de cette petite foule, le grand mât de cognac au sommet duquel pendaient notamment des saucissons et un énorme jambon. Mais il fallait grimper en haut pour s'approprier ces richesses !

Malheureusement, quelques Gillois bien intentionnés avaient soigneusement poli le bois et l'avait enduit d'un je-ne-sais-quoi qui le rendait si glissant que tous ceux qui s'y essayaient n'arrivaient pas à grimper d'un mètre.

Mais d'autres s'étaient entraînés, certains arrivaient presque au sommet mais glissaient d'un coup tout en bas accompagnés des rires de la foule.

Pourtant il y en avait toujours un, portant un pantalon bien rêche, les mains couvertes d'un produit miracle qui lui permettait de monter et de redescendre avec le jambon tant convoité. C'était le héros de la fête.

SANS OUBLIER LES AMOURETTES...

Mais la fête du village, c'était surtout le lieu des retrouvailles et des rencontres. Que d'amourettes y sont nées ! Et mon œil de gamin fureteur voyait bien les couples qui descendaient le chemin de la fontaine accueillante. Combien de cœurs et de déclarations pour la vie ont été écrits sur le vieux toit de zinc et sont restés là jusqu'à ce qu'il soit retiré...

Dans les années 50, le village fut presque abandonné. Les fêtes disparurent et avec elles l'âme du village. Mais voici qu'aujourd'hui il a repris vie. La fête du village est en train de renaître. Une population nouvelle s'est installée. Gageons que grâce à elle son avenir sera riant.

Charles Gachelin



REVIVRE ENSEMBLE



*Des fêtes,
des concerts,
des repas
à l'Auberge,
des sorties,
des rencontres,
la vie revient
à Gilles !*

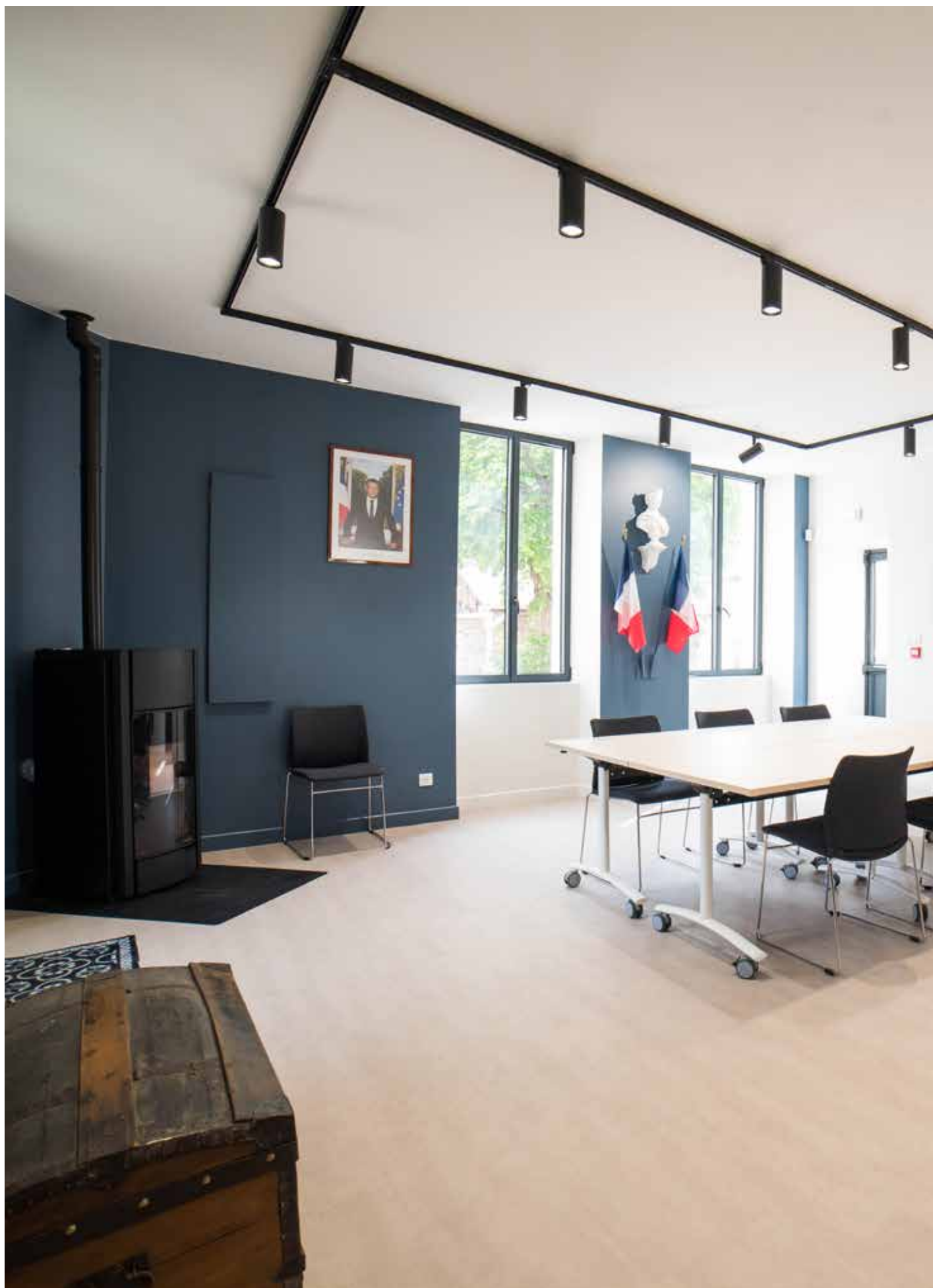
Une conjonction de bonnes nouvelles nous permet d'envisager l'avenir avec optimisme et espoir.

Quelles sont ces bonnes nouvelles ?

- La maîtrise de la pandémie grâce à la vaccination massive, d'abord des plus fragiles, puis ouverte à tous. Je remercie tous nos concitoyens qui se sont fait vacciner pour eux-mêmes mais aussi pour les autres. J'invite ceux qui hésiteraient encore à faire cette démarche pour atteindre l'immunité collective.
- La réouverture de l'Auberge Gilloise, avec ses nouveaux propriétaires dont le dynamisme, l'accueil, la qualité des prestations vont permettre à ce lieu de retrouver son rôle de rassemblement et de convivialité.
- Un mini concert à l'auberge avec les Banana Smile le 26 juin de 19 à 22h30 (Réservation obligatoire)
- La fin des travaux de la mairie améliore les conditions de votre accueil et confirme notre volonté de vous servir encore mieux.
- Nous renouerons avec la fête nationale le 13 juillet avec restauration, musique dansante, retraite aux flambeaux et feu d'artifice.
- Les Gillofolies (randonnée théâtre à vélo) sont programmées le 11 septembre.
- Quant à la Fête du village, avec inauguration officielle de la mairie, démonstration de Vo Vietnam, restauration, musique, vernissage de l'exposition des artistes de notre village dans la grande salle de la mairie elle sera tiendra le 18 septembre.

Sortir pour faire la fête ensemble, c'est aussi sortir de notre isolement, lutter contre l'individualisme, mieux nous respecter les uns les autres, respecter notre environnement, bref revivre ensemble.

Michel Malhappe
maire de Gilles





POUR VOUS ACCUEILLIR, LA MAIRIE SE FAIT BELLE

Après tant d'années de bons et loyaux services, les locaux de la mairie accusaient leur vétusté et avaient bien besoin d'un solide rafraîchissement. La place y manquait, le chauffage électrique était insuffisant et coûteux. Il était devenu indispensable de rajeunir l'ensemble et de redistribuer l'espace en y intégrant l'ancien logement de l'instituteur, inoccupé depuis longtemps.

L'ancien rez-de-chaussée de ce logement a été repensé pour y installer le bureau du maire, un espace archives digne de ce nom et une petite cuisine qui sera bien appréciée au moment des fêtes, puisqu'un accès a été conservé à partir de la cour de l'école. L'étage, quant à lui, sera entièrement réhabilité dans un deuxième temps pour devenir un petit appartement à part entière, avec entrée indépendante sur la Grande rue.

L'ancien bureau de la secrétaire, qui faisait aussi office de salle du conseil et de salle des mariages, ce qui n'était pas du tout pratique, laisse place désormais à une grande salle claire facile à aménager, chauffée par un poêle chaleureux à économie d'énergie. Cette salle pourra accueillir également des expositions. Nous espérons que vous viendrez nombreux les admirer, faisant ainsi de cette mairie un lieu de vie et de rencontres où vous vous sentirez bien.

**L'INAUGURATION DE LA MAIRIE,
ACCOMPAGNÉE D'UNE EXPO
D'ARTISTES GILLOIS,
EST PRÉVUE LE 18 SEPTEMBRE,
EN MÊME TEMPS QUE LA FÊTE
DU VILLAGE ET DE LA MUSIQUE.**



Le bureau de la secrétaire



Le bureau du maire

La rénovation intérieure est aujourd'hui terminée et, jusqu'à ce jour, tous ceux qui y sont entrés l'ont trouvée belle, fonctionnelle et accueillante.

Vous êtes invités à en pousser la porte pour venir le constater vous-mêmes, sachez que vous y serez les bienvenus, même si c'est juste pour visiter.



La grande salle où il fera bon débattre en conseil, admirer des expos... ou se marier



ILS ONT REPRIS L'AUBERGE, ET ÇA DÉMARRE FORT !



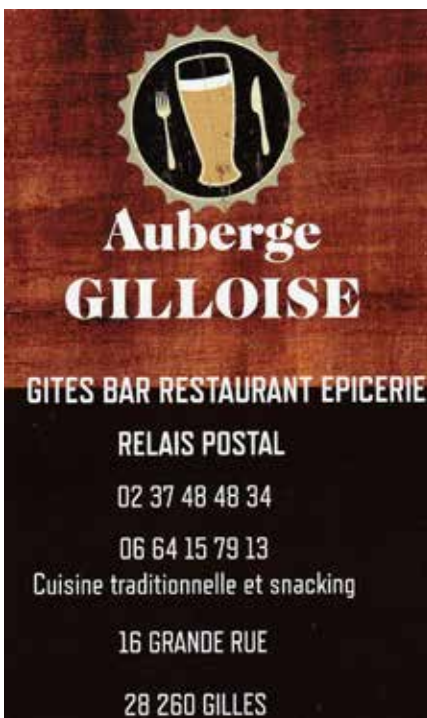
Signature de la convention avec les nouveaux repreneurs



Une épicerie de dépannage... et il y a des bonbons !



La superbe terrasse à l'arrière



L'Auberge

(avec tous ses services : restauration, bar, relais postal et épicerie)

EST FERMÉE

LES MERCREDIS ET JEUDIS

AUX JOURS D'OUVERTURE

Bar ouvert à partir de 7h30 à 21h

(jusqu'à 18h le dimanche)

RESTAURATION

LE MIDI EN SEMAINE :

snacking amélioré maison

VENDREDI SOIR, SAMEDI MIDI

ET SOIR :

cuisine traditionnelle

DIMANCHE MIDI :

poulet sur place ou à emporter, assiettes charcuterie ou fromage

LUNDI ET MARDI SOIR,

pizzas sur place ou à emporter

RELAIS POSTAL ET ÉPICERIE

de 8h à 12h et de 16h à 18h

LE TAMBOUR : *Vous avez repris l'Auberge Gilloise et nous avons envie de mieux vous connaître tous les trois : Céline, Grégory et Quentin. Quel sont vos parcours professionnels ?*

CÉLINE : Nous avons été pendant 12 années boulangers-pâtisseries (4 ans à St-Rémy-sur-Avre puis 8 à Garennes).

TR : *Quelles formations avez-vous ?*

CÉLINE : Personnellement j'ai une licence Administration Économique et Sociale (AES), option Gestion des entreprises et un DECF (diplôme de 3^{ème} cycle en comptabilité et finances). Grégory a un CAP-BEP mention complémentaire Pâtisserie et Quentin un CAP-BEP option complémentaire Traiteur.

TR : *Donc bien armés pour reprendre l'auberge. Votre société s'appelle QGC 28, que signifient ces initiales ?*

CÉLINE : QGC -Q comme Quentin (qui est le gérant de la société) G pour Grégory et C pour Céline. Ou alors QGC : Quartier Général Cossou (notre nom de famille !)

TR : *Qu'est ce qui vous a décidés à reprendre l'Auberge Gilloise ?*

CÉLINE : Une conjonction de facteurs. D'abord je suis née à Gilles et j'aime mon village, ensuite ayant vendu notre fonds de boulangerie fin 2020, nous étions en recherche d'une activité. Le produit neuf proposé par la mairie est un superbe outil de travail multi-services. Enfin l'envie d'entreprendre qui est un peu dans notre ADN.

TR : *Quelles sont vos premiers ressentis après seulement un mois d'activité ?*

CÉLINE : Top ! Une clientèle au rendez-vous, curieuse, positive. Un formidable soutien et une grande sympathie.

TR : *Quelle principale difficulté rencontrez-vous ?*

CÉLINE : L'impression de manquer de temps, l'aspect multi-services, bar, restauration, terrasse, le relais postal, l'épicerie, les gîtes... requièrent une bonne organisation, que nous ajustons au fil des jours.

TR : *Comment marchent les gîtes ?*

CÉLINE : Tous les weekends sont retenus jusqu'à la mi-septembre.

TR : *Tout semble marcher fort ! Un mot de conclusion Céline ?*

CÉLINE : Épuisés mais heureux !



Le relais postal avec des horaires élargis



LA GESTION DE NOTRE COMMUNE :

*Votre Conseil municipal, lors de la séance du 9 avril 2021,
a approuvé sur proposition de la Commission des finances le compte administratif 2020
et a voté le budget primitif 2021.*

LES COMPTES DE L'ANNÉE 2020

> Section de fonctionnement

Les dépenses de l'exercice 2020 se sont élevées à 284 463 € et les recettes à 400 368 €, dégagant ainsi un excédent pour l'exercice de 115 905 €.

Notre excédent cumulé est de 650 319 € après affectation de 139 017 € à la section d'investissement.

> Section d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 394 806 €, finançant notamment les travaux de la mairie et les travaux de voirie de la Noé. Pour information, les travaux de la mairie ont été subventionnés à hauteur de 70%.

Les recettes d'investissement de 189 705 € sont constituées par des subventions (92 627 €) et par le remboursement de la part des travaux de voirie imputable à la commune de Mondreville et à la CCPH.

La section d'investissement fait apparaître un déficit d'investissement de 205 101 € financé par le virement de 139 017 € de la section de fonctionnement et par des subventions en cours de versement.



LES PRINCIPAUX TRAVAUX PRÉVUS EN 2021 SONT

- La réalisation d'un logement à l'étage au-dessus de la mairie
- Le changement des huisseries de l'école maternelle
- L'adaptation d'une partie de l'atelier municipal à une activité paramédicale ou profession libérale
- La réfection de la toiture du clocher et remaniement de la toiture
- La poursuite de la rénovation des murs extérieurs de l'église
- L'aménagement de l'allée centrale du cimetière

La mise en chantier réelle de ces travaux est conditionnée par l'octroi des subventions demandées.

RÉSULTATS ET PRÉVISIONS

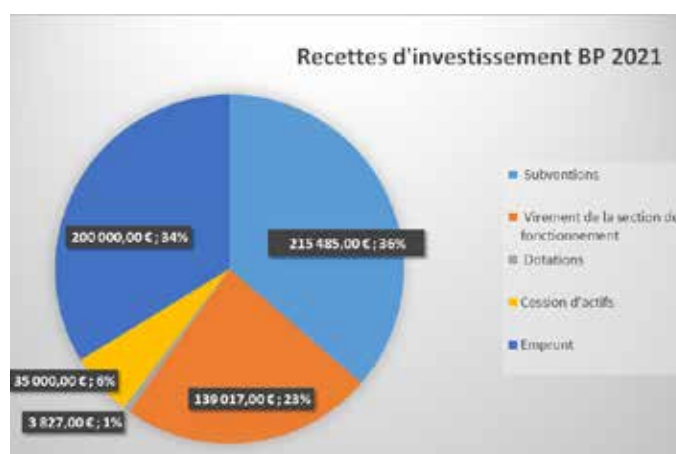
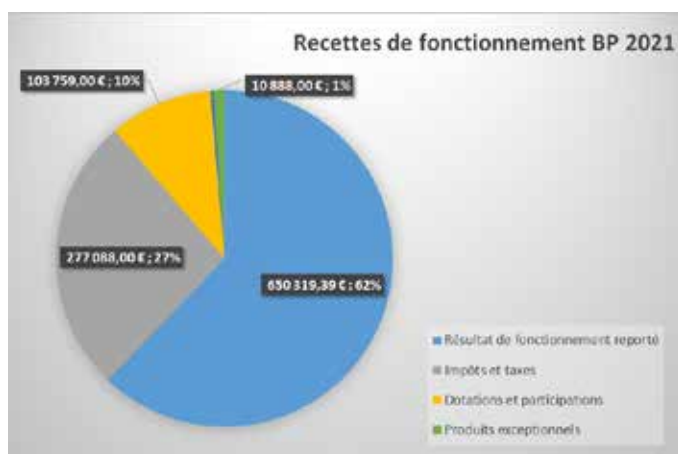
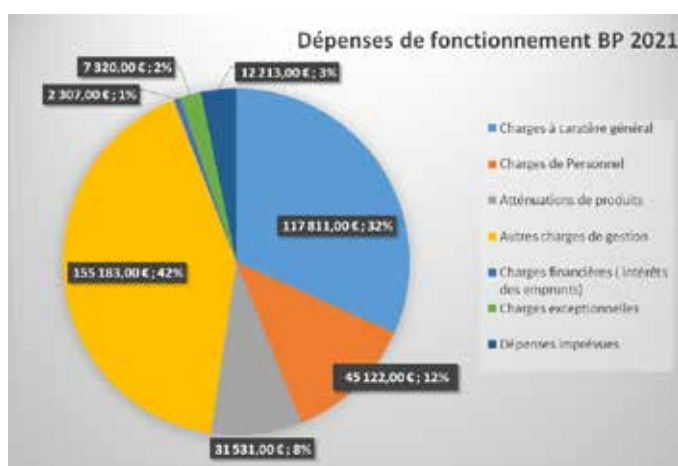
LE BUDGET 2021

> Section de fonctionnement

Les dépenses sont prévues pour 371 487 € et les recettes pour 395 671 €.

> Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à 593 329 €.



Par ailleurs le Conseil municipal, sur proposition de la Commission des finances, a décidé de contracter un emprunt de 200 000 € sur une durée de 20 ans.

En effet la faiblesse des taux (taux fixe de 0,79%), l'arrivée à échéance d'un prêt réalisé en 2012, nous permettent de contribuer au financement de nos projets sans changer nos annuités de remboursement.

En conclusion la stricte gestion de nos dépenses de fonctionnement, la recherche systématique de subventions et le recours raisonné à l'emprunt nous permettent de poursuivre nos investissements sans augmenter nos taux d'imposition.



LES CONSEILS MUNICIPAUX

Ne sont repris dans ce résumé que les points ayant donné lieu à délibération, le compte rendu de chaque conseil municipal étant publié sur notre site et affiché après chacune de ses séances.

Le Conseil municipal s'est réuni à cinq reprises depuis la parution du dernier Tambour du Radon. Voici les points ayant donné lieu à délibération :

Conseil municipal du 24 novembre 2020

1/ **Cession de routes départementales et convention avec le Conseil départemental** : reclassement des routes départementales 115-9, 115-11 et 115-12 en voies communales. Ce déclassement sera compensé par une somme de 53 435 € (subventions et réfection de la couche de roulement).

2/ **Décision modificative budgétaire n°3, dégrèvements logements vacants**

Chapitre	Article	Dép. fonction.
73 (impôts et taxes)	7391172 (dégrèvements taxe habitation sur logements vacants)	+ 738 €
011 (charges à caractère général)	615231 (entretien et réparation de voirie)	- 738 €

Le Conseil valide cette décision modificative

3/ **Décision modificative budgétaire n° 4, recrutement nouvelle secrétaire de mairie et intérim.**

011 (charges à caractère général)	615231 (entretien et réparation de voirie)	- 2 000 €
012 (charges de personnel)	6411 (personnel titulaire)	+ 2 000 €

Le Conseil valide cette décision modificative.

Conseil municipal du 18 décembre 2020

1/ **Deux décisions modificatives budgétaires approuvées à l'unanimité**

Chapitre	Article	Dépenses de fonctionnement
012	6218	+ 3 000,00 €
65	6535	- 3 000,00 €

Imputation définitive d'une étude préalable aux travaux de l'auberge :

Chapitre	Article	Dépenses d'investissement
041	21318	+ 1 236,00 €
020	2031	- 1 236,00 €

2/ **Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021.** Le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021.

3/ **Demandes de subventions.** Le Maire propose au Conseil municipal, qui l'accepte à l'unanimité, de demander des subventions pour travaux auprès du Département et de l'État.

4/ **Convention avec Eure-et-Loir Nature pour l'opération *Objectif Climat 2030*.** Cette délibération est adoptée à la majorité (2 abstentions).

5/ **Délibérations concernant le personnel**

Monsieur le Maire informe le Conseil que, suite à l'arrivée de la nouvelle secrétaire, il faut mettre à jour l'organigramme de la commune et adapter le régime indemnitaire.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité ces deux délibérations (voir tableaux ci-dessus).

Conseil municipal du 30 janvier 2021

1/ **Point ajouté à l'ordre du jour : suppression de la zone de mixité sociale**

Le conseil municipal décide à l'unanimité, après avoir entendu le résultat des procédures préalables, de supprimer du PLU les zones réservées n°2 et 3.

2/ **Modification des statuts du Syndicat des Eaux**

3/ **Auberge gilloise : rachat des équipements présents.** Monsieur le Maire propose au conseil municipal, qui l'accepte à l'unanimité, d'assurer le portage financier de la reprise du matériel (électroménager, mobilier, vaisselle et matériels divers) à hauteur de 35 000 € TTC.

4/ **Auberge gilloise : renonciation aux loyers dûs entre le 1^{er} juillet 2020 et la date de cessation d'activité par la société Belab.** Monsieur le Maire propose au conseil municipal, qui l'accepte à l'unanimité, de faciliter la sortie d'activité de M. Santoro en renonçant aux loyers dus depuis le 1^{er} juillet 2020.

5/ **Demandes de subventions.** Le Conseil municipal autorise le maire à solliciter toutes les subventions possibles auprès des organismes financeurs (État, Département, Région, Territoire d'Énergie, Agglo) pour les investissements 2021.

Conseil municipal du 26 février 2021

1/ **Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire** à signer la convention qui sera proposée par l'Agglo du Pays de Dreux pour soutenir financièrement les nouveaux repreneurs.

2/ **Monsieur le Maire propose au conseil municipal, qui l'accepte à l'unanimité, d'assurer au profit de la commune la location des gîtes pendant la période de transition et d'appliquer les mêmes tarifs que ceux pratiqués par la société Belab.**

3/ **Demande de subventions au titre de la DETR et de la DSIL**

4/ **Modalité de location du matériel de réception communal.** Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de prendre une nouvelle délibération en cas de location du matériel de réception de la commune.

5/ **M. Avril et M. Aubry sont respectivement nommés correspondant et suppléant à la Sécurité routière.**

Conseil municipal du 9 avril 2021

1/ **Les comptes administratifs et de gestion 2020 ainsi que du budget 2021** dont vous trouverez le détail dans les pages 8 et 9 de ce journal, ont été votés par le Conseil municipal à l'unanimité.

2/ **Le maintien de la compétence urbanisme** au niveau de la commune est voté à l'unanimité.

MODIFICATION DU CALCUL DU TAUX DU FONCIER BÂTI SUITE À SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION

AVANT RÉFORME

Part départementale ..20,22%

Part communale 18,65%

Total 38,87%

APRÈS RÉFORME

Part départementale 0%

Part communale 38,87%

Total .. 38,87 % (inchangé)



DU NOUVEAU CONCERNANT LES CARTES D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

La distribution des cartes d'accès aux déchèteries n'est plus gérée directement par l'Agglo de Dreux, mais par le SITREVA.

Pour avoir accès aux déchèteries, vous devez donc faire la demande d'un Pass,

- soit directement sur le site (www.sitreva.fr/actualites), (vous pouvez aussi passer en mairie si vous désirez qu'on réalise cette démarche pour vous)
- soit à l'occasion d'un passage en déchèterie, où vous déposerez auprès de l'agent :
 - > une copie d'un justificatif de domicile
 - > le formulaire de demande de carte rempli qui vous sera remis par l'agent
 - > vous devrez aussi présenter une pièce d'identité.

Lors d'un nouveau passage dans la même déchèterie dans un délai de deux à trois semaines, votre carte vous sera remise en main propre.

DES LIVRES POUR NOËL, POUR LES ENFANTS DU PRIMAIRE

La mairie offre habituellement pour Noël un spectacle de fin d'année du Dianetum aux enfants du primaire. Mais en cette année 2020, rien ne s'est passé comme prévu, par suite de pandémie et confinement.



Distribution en calèche

Pour que les enfants aient leur cadeau malgré tout, il a été décidé de leur remettre à chacun un livre dont ils sont le héros, avec leur prénom

en couverture. Et la distribution a été faite dans les règles de l'art, par le Père Noël lui-même et ses acolytes, en calèche !

Ce présent, qui a davantage pesé dans la bourse du Père Noël que les années précédentes, a été rendu possible par une belle solidarité entre générations : le traditionnel repas des anciens n'ayant pu avoir lieu en 2020 pour cause de confinement Covid, ce sont les enfants qui ont bénéficié du budget prévu.

Naturellement, les anciens ne seront pas oubliés, et dès que possible, nous leur promettons un très beau repas de retrouvailles.

VACCINATIONS ANTI COVID À GILLES

En conformité avec les directives gouvernementales, la mairie a organisé plusieurs séances de vaccination pour les Gillois. Les 22 mars et 19 avril, ce sont nos anciens (plus de 75 ans) qui ont répondu présents. Ils ont été vaccinés à Dreux.

Puis le 23 avril, une séance de vaccination a été organisée à Guainville au cabinet infirmier de Samantha Laruelle pour les plus de 55 ans.

Enfin, le 29 avril une séance de vaccination pour certains professionnels de 55 ans et plus considérés comme les plus exposés au virus a été organisée par la mairie d'Anet.

Excellente organisation, avec les efforts conjoints de l'Agglo de Dreux, du Canton d'Anet et de la mairie de Gilles pour répondre aux demandes de la population concernant la vaccination anti-Covid.



Au Parc des Expositions de Dreux, une organisation remarquable



Transport en minibus TAD vers Dreux, mis en place par la mairie



L'AGGLO À VOTRE SERVICE : LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Désormais, sur simple appel téléphonique à ce numéro : **0970 820 621 (appel non surtaxé)** vous pouvez bénéficier d'un transport de Gilles vers une des communes listées ci-dessous (entre autres), et ce, pour un **tarif unique de 2,00 €**.

- Ezy sur Eure
- Anet
- Ivry la Bataille
- Dreux
- Le Mesnil-Simon
- Et bien d'autres

Les personnes à mobilité réduite peuvent demander à être transportées d'adresse à adresse après inscription préalable auprès du service et certificat du médecin traitant.

Le centre de réservation est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h sauf les jours fériés

Pour tous renseignements complémentaires et pour télécharger le livret complet, vous pouvez suivre ce lien :

<https://www.dreux-agglomeration.fr/mon-quotidien/mes-deplacements>.

Vous pouvez aussi vous renseigner en mairie.



CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES À LA MAIRIE SUR RV



Des consultations juridiques, proposées par un avocat gillois bénévole, vous sont offertes à titre gratuit à la mairie de Gilles.

**Le samedi après-midi,
de 14h à 16h**

**EXCLUSIVEMENT
SUR RENDEZ-VOUS**

Ses domaines d'intervention sont : le droit civil, le droit pénal, le droit social et le droit des affaires.

Le but est de vous informer sur vos droits et de vous aiguiller.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de la mairie à l'avance, en laissant leur nom, prénom et numéro de portable pour convenir d'un rendez-vous, d'une durée prévue d'environ 30 mn par personne.

Les rendez-vous seront demandés de préférence par mail :

mairiedegilles@gmail.com

ou par téléphone au

02 37 64 08 16

Une confirmation vous sera envoyée.



OBJECTIF CLIMAT 2030

Le changement climatique est aujourd'hui une réalité de plus en plus perceptible, et parmi tous les enjeux qui y sont liés, la question de la ressource en eau est centrale. Malgré son importance vitale, elle n'est pas encore bien maîtrisée.

C'est pourquoi à travers l'opération *Objectif Climat 2030*, le réseau *France Nature Environnement Centre-Val de Loire* se propose d'accompagner les territoires volontaires dans la préservation de la ressource en eau.

LE BUT DE L'OPÉRATION

- Accompagner les collectivités dans la prise en compte des enjeux eau et climat de leur territoire.
- Proposer un plan d'actions visant à préserver la ressource en eau dans un contexte de changement climatique.
- Sensibiliser la population à son importance.

DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION

Un accompagnement sur deux ans, avec à chaque étape compilation de données, entretiens avec les acteurs du territoire, réunions de concertation avec les habitants.

1/ Réalisation d'un état des lieux de la vulnérabilité du territoire

- Objectif : mettre en évidence les enjeux du territoire et mobiliser les habitants et les acteurs du territoire.

2/ Élaboration d'un plan d'actions répondant aux enjeux identifiés

- Objectif : identifier des actions à privilégier. Elles seront axées principalement sur la désimperméabilisation des sols, la réhabilitation des milieux naturels et les économies d'eau.

3/ Signature de la charte d'engagement pour l'adaptation au changement climatique des Agences



Signature de la charte eau et climat

de l'eau : *Eau et Climat, je m'engage*. Votre commune s'est engagée en signant cette charte le 6 mars 2021.

4/ Sensibilisation de la population

5/ Mise en œuvre du plan d'actions en réalisant au moins une action concrète.



EN RÉSUMÉ

Au terme des deux ans, la commune disposera d'un plan d'actions et sa population sera sensibilisée aux enjeux du changement climatique et de la préservation de la ressource en eau.



LES ÉLECTIONS

DES 20 & 27 JUIN 2021

Nous sommes appelés à voter les 20 et 27 juin 2021 pour élire nos Conseillers Départementaux et Régionaux. Il s'agit de deux scrutins différents qui se tiendront le même jour. J'attire votre attention sur l'importance de ces scrutins. En effet les compétences du Département et de la Région touchent directement notre vie quotidienne.

LES DOMAINES DE COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT

sont directement liés aux lois qui définissent l'organisation territoriale de la France.

Le Conseil départemental intervient donc dans de nombreux aspects de la vie quotidienne :

- **L'action sanitaire et sociale en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées, de l'enfance et de la famille et des personnes en difficulté (RSA, APA).**
- **Les collèges** (construction, entretien, restauration et fonctionnement).
- **La voirie** (construction et entretien des routes départementales).
- **La culture** (musées, archives, prêts de livres).
- **L'équipement des zones rurales** (en partenariat avec les communes et les établissements intercommunaux).
- **La sécurité incendie (SDIS).**
- **La protection de l'environnement et du patrimoine naturel.**

LES DOMAINES DE COMPÉTENCES DE LA RÉGION

- **Les transports** (ports et aéroports, TER, transports routiers interurbains et scolaires).
- **Les lycées** (construction, entretien et fonctionnement).
- **L'enseignement supérieur et la recherche.**
- **La culture.**
- **La formation professionnelle** (insertion des jeunes en difficulté, formation des demandeurs d'emplois, apprentissage et formations en alternance).
- **L'aménagement du territoire et l'environnement :** la Région fixe les objectifs en matière d'équilibre et d'égalité des territoires, d'implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, de désenclavement des territoires ruraux, d'habitat, de gestion économe de l'espace.
- **Le développement économique** (pôles de compétitivité, aides au tissu économique, aux entreprises, à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises).
- **La gestion des programmes européens** (autorité de gestion des fonds européens, culture, tourisme et sport).

Comme vous pouvez le constater, les compétences du Département et de la Région sont clairement identifiées et déterminantes pour notre vie quotidienne. Ces élections sont aussi importantes pour notre commune. Le Département et la Région nous ont toujours accompagnés dans nos projets.

POST SCRIPTUM

Vous ne pouvez plus vous inscrire sur les listes électorales de votre village pour les 20 et 27 juin 2021.

En revanche vous pouvez vous inscrire (muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile) à tout moment de l'année pour les prochaines échéances électorales (présidentielle et législative). La radiation de votre dernier lieu de vote se fait alors automatiquement.



ÉLECTIONS MODE D'EMPLOI

**Bureau de Gilles place de l'Eglise
ouvert de 8h à 18h**

- Carte électorale ou carte d'identité
- Apporter votre propre stylo
- Présence des enfants à éviter dans le bureau de vote
- Masque obligatoire, règles sanitaires à respecter



À L'ÉCOLE

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE GILLES

Depuis notre dernier article, nous avons continué notre projet autour des auteurs. En ce moment, la classe de petite section lit les livres de Léo Lionni et d'Edouard Manceau.

De leur côté, la classe de moyenne et grande section découvre les livres de Tomy Ungerer et de Geoffroy de Pennard.

Pendant la période précédente, la classe de petite section a



les chenilles



le tableau interactif

travaillé sur les albums d'Éric Carle. Nous avons, en particulier, lu « La chenille qui fait des trous ». Nous avons observé des chenilles qui se sont transformées en chrysalides puis en papillons. Malheureusement, suite à l'avancement des vacances de printemps, les papillons sont sortis de leur cocon chez Maitresse Anne-Laure. Nous avons pu suivre leur évolution sur le blog et nous les avons relâchés en visio-conférence.

Après les vacances, grâce au SIRP, nous avons pu profiter d'un nouvel aménagement dans nos classes : l'installation de VPI. Ce sont des Vidéoprojecteurs Interactifs. Ils nous permettent de projeter en grand des supports (images, livres...), de visionner le blog des classes avec les élèves et de réaliser des activités interactives. Dans le futur, ils nous permettront également de communiquer avec les autres classes du regroupement et d'autres correspondants (château de Vitray, intervenants, enfants absents...).

ÉCOLE PRIMAIRE DOMINIQUE PATUREL DE GUAINVILLE

BOÎTES SOLIDARITÉ

Pour finir l'année 2020, les 4 classes de l'école Dominique Paturol ont participé à l'opération *Boîtes Solidarité*. Il s'agissait de récupérer des vêtements, aliments, nécessaire d'hygiène, jeux, livres... pour former un kit de Noël, placé dans de jolies boîtes décorées par les enfants et distribuées par des associations relais. 33 boîtes ont ainsi pu être acheminées à la Croix Rouge de Houdan. Merci à tous les parents qui ont accompagné cette opération de solidarité.



Ils sont fiers de leurs kits de Noël

VENDÉE GLOBE 2020/2021

Le 8 Novembre 2020, 33 skippers ont pris le départ pour un tour du monde en solitaire, sans escale.

Les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 ont décidé de suivre cette aventure nautique. Chaque élève de la classe de M^{me} Quentin a choisi un skipper en début de course et a ainsi pu le suivre grâce à un rituel quotidien. Jour après jour, ils ont ainsi pu découvrir les joies mais aussi les déceptions et les aléas d'une telle

aventure. Les 3 grands gagnants sont donc Django, Tony et Mathieu avec respectivement Yannick Bestaven, Charlie Dalin et Louis Burton.

Les élèves de CE1/CE2 de M^{me} Letellier, eux, ont décidé de suivre *l'Imoca Initiative Cœur* de Samantha Davies. Elle a profité de cette course pour récolter des fonds afin de pouvoir opérer le maximum d'enfants atteints d'une maladie cardiaque.



Les dessins pour Samantha Davies

Malheureusement, elle a dû faire escale à Cape Town pour réparer son bateau et la suite de son voyage n'a donc pas pu être validée.

Les enfants lui ont envoyé, via internet, des dessins pour la soutenir et un poème pour Noël. Ils ont aussi participé à un clip vidéo de chant collectif pour fêter son arrivée aux Sables d'Olonne, arrivée de cette course exceptionnelle qui a permis de sauver 102 enfants.

Tout le monde a été ravi de suivre le quotidien de Jean Le Cam, Clarisse Clément, Romain Attanasio et tous les autres... de découvrir leur vie de marin, entre calme et tempête. Le sauvetage de Kevin Escoffier a impressionné les enfants et le courage et la persévérance de tous les skippers les ont bluffés.

Ce fut une belle aventure en cette période si particulière.



TERREUR CHEZ LES ABEILLES

Le scénario est digne d'un film d'horreur. Imaginez un groupe d'innocentes travailleuses, affairées dans un champ à la fabrication d'une gourmandise délicieuse, dotée de vertus médicinales incontestées... Le tableau est bucolique et paisible à souhait. Mais depuis quelques années plane sur elles un ennemi terrifiant, qui vient s'établir en survol stationnaire d'observation. Dès lors, malheur à la pauvre ouvrière qui s'éloigne un tant soit peu du groupe : en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, l'agresseur, presque 3 fois plus gros, va fondre sur elle dans un piqué fulgurant. Elle est proprement dépecée, tête sectionnée, abdomen découpé, avant que son assaillant triomphant n'emporte entre ses pattes velues son thorax encore palpitant pour le dévorer dans son nid. Les Cannibales sont parmi nous.

Et ce n'est pas de la fiction ! En été, chaque jour, cette tragédie se répète sous vos fenêtres et dans vos jardins. Un mal qui répand la terreur, le frelon asiatique, massacre les abeilles.

UN FRELON DANS LE CHAUSSON

Tous les ans, le même processus recommence. À l'automne, les frelons se sont battus, et, au passage, dévorés entre eux. Les femelles sont fécondées. Elles quittent le nid aux premiers froids pour hiberner et se cachent dans les pierres, dans des troncs, et jusque dans les maisons : un Gillois en a fait l'amère expérience. Réveillé vers 4h du matin et tâtonnant du bout du pied pour enfiler un chausson, son orteil y a fait la très désagréable rencontre d'un frelon qui s'était caché là. Rencontre cuisante s'il en est, surveillez vos chaussons... Les frelons restés au nid mourront pendant l'hiver, et le nid restera vide.

Dès les premières chaleurs, mars/avril, les frelons femelles fécondées se découvrent une faim dévorante et l'envie irrésistible de construire un nid. Souvent dans les arbres, en hauteur. Elles le font seules, ou à plusieurs, mais dans ce cas une fois le nid terminé la plus forte tuera les autres et deviendra la reine, avant de commencer à pondre. Alors c'est le moment de poser des pièges espacés, partout dans le jardin. Le piégeage de printemps est très important, chaque femelle détruite évitant la fondation d'un nouveau nid. Quelques bouteilles en plastique (voir schéma), un liquide qui sert d'appât et vous pouvez fabriquer le piège vous-mêmes. Ou l'acheter tout prêt en grande surface, à un prix abordable.



Un piège artisanal



Un piège du commerce

Fin juillet, début août, le nid s'est développé et les frelons affamés vont trouver un garde-manger bien tentant avec les ruches. Donc dès que les abeilles commencent à en sortir en nombre, il faut rapprocher vos pièges des ruches de toute urgence. S'ils réussissent à s'y introduire, les frelons y feront un carnage.

À QUEL MOMENT PIÉGER LES FRELONS ?

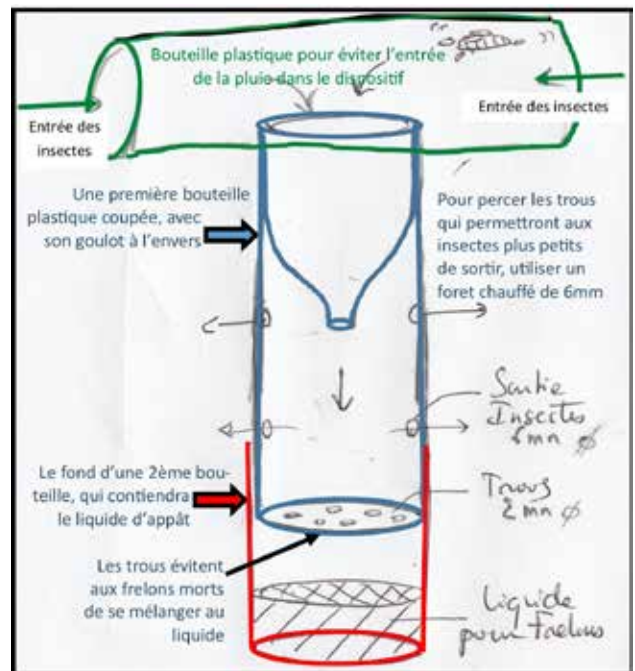
Aux premiers froids pour qu'il y ait moins de femelles qui hibernent. Au printemps, avant que les femelles ne fassent de nids. Pendant l'été pour diminuer les attaques sur les abeilles.

Vous ne vous sentez pas concernés ? Inconscients que vous êtes... ! Un nid de frelons dans votre propriété, et c'est à vous de le faire enlever : mais n'allez pas vous amuser à vous en occuper vous-mêmes, ou c'est sur votre peau que les frelons risquent de faire un carnage. Faites appel à un professionnel.

**Une adresse d'intervention sur Gilles :
Sorel guêpes 06 16 82 51 15.**

Une étude a prouvé que sur les territoires où rien n'a été fait contre les nids, il y avait 5 fois plus de frelons l'année suivante, de quoi faire froid dans le dos, non ?

Alors tous à l'attaque, et sus aux frelons !



RECETTE DU LIQUIDE D'APPÂT
1/4 de vin blanc : répulsif pour abeilles
1/4 de bière brune : attire les frelons
1/2 de sirop de cassis : les frelons en raffolent

Propos recueillis auprès de la famille Teixido

LES BANANA SMILE
en concert
à
L'Auberge Gilloise
RESTAURATION SUR PLACE



SAMEDI 26 JUIN
de 19H à 22H30

PENSEZ À RÉSERVER au 02 37 48 48 34 !


UNE INFIRMIÈRE LIBÉRALE
DIPLOMÉE D'ETAT À GUAINVILLE
SAMANTHA LARUELLE
vous reçoit au cabinet sur rendez-vous
ou se déplace à votre domicile **06 19 42 32 18**
367 rue du Bourg - 28260 Guainville
(dans la cour de la mairie)
cabinet.idelaruelle@hotmail.com


COURS DE BATTERIE
À GILLES
FRANCK MAËS
06 32 25 85 00



LES SIXIEMES GILLOFOLIES,
LE 11 SEPTEMBRE

Déjà les sixièmes Gillofolies !



Il y a six ans, le comédien Jean-Paul Audrain proposait à l'association Gilles à Tous Vents une expérience unique : le cyclo théâtre, une symbiose de son invention entre randonnée cycliste et spectacle à chaque étape. Les cyclistes et bien d'autres accompagnants furent au rendez-vous et ce fut le succès.

Audrain composée à partir de l'adaptation d'un ouvrage de Georges Perec, intitulé : « Quel petit vélo à guidon chromé au fond de la cour ? ».

Depuis, les Gillofolies sont devenues la joyeuse rencontre incontournable de la rentrée de septembre. Cette année, elles auront lieu le samedi 11 septembre et Jean-Paul a promis de nous faire rire, tout en nous faisant découvrir de nouveaux aspects de notre si beau territoire. La randonnée s'agrémentera cette année d'une prestation théâtrale de Jean-Paul

Il y aura également une nouveauté, car les Gillofolies ont été labellisées par la Région Centre Val de Loire pour faire partie de son programme *Les échappées à vélo*. Et à l'arrivée, nous pourrons profiter de la réouverture de l'Auberge Gilloise pour prendre notre repas en commun. Alors, tous à vos vélos !

Charles Gachelin

URBANISME

Permis de construire :

- PINON, 19 route de Bréval : extension
- COMMUNE DE GILLES, 24 rue de la Gare : création d'un local professionnel dans une partie de l'atelier communal

Déclarations préalables :

- PACHECO, 2 rue Neuve : peinture de la porte de garage et changement du portillon
- DESAULLE, 18 Grande rue : piscine hors sol
- COMMUNE DE GILLES, Place de l'Eglise/Grande rue : création d'un logement au-dessus de la mairie
- YENGUE, 5 rue Mouillée : ravalement de façade et changement de portail
- PANIER, 2 route de Bréval : création d'un auvent en tuiles au-dessus du portail

Certificats d'urbanisme :

- de FERRIERES de SAUVEBOEUF, Gilles-Bois : licitation
- SIRAVO, 4 chemin des Vignes de l'Étang : vente
- BIRABENT, 5 Grande rue : vente
- ELFODDI/REJOU, 8 impasse de la Vallée : vente
- SANGLIER, 2 route du Mesnil-Simon : vente
- BUREL, 9 rue de Vitray : vente
- BALDY, Moulin de l'Étang : vente
- KOPEC, 1 rue des Boissettes : vente
- AUBRY/HERMANT, 5 rue Neuve : vente
- BAGOUSSE, 32 Grande rue : vente

LE TAMBOUR
du Radon

Directeur de publication : Michel Malhappe / Rédactrice en chef : Evelyne Mascret / Rédaction : Charles Gachelin, Michel Malhappe, Evelyne Mascret, Cécile de Rolland, Marie-Catherine Willaume, les enfants et professeurs des écoles Anne-Laure Gilles et Marilyne Letellier / Photos : Guillaume Aubry, Céline Cossou, Charles Gachelin, Anne-Laure Gilles, Marilyne Letellier, Alain Mascret, Marie-Catherine Willaume / Affiches et schéma : Franck Maës, Evelyne Mascret, Charles Teixido